



HAMBYE Info

Novembre - Décembre 2016

www.hambye.fr

Le Conseil Municipal

Séance du 2 novembre

Aménagement du pôle tertiaire et commercial : choix de l'architecte pour la maîtrise d'œuvre

Afin d'assurer la maîtrise d'œuvre pour la construction du pôle tertiaire et commercial, 4 cabinets d'architectes ont été consultés :

- Denis FOUCHARD à Douvres la Délivrande (honoraires : 10%)
- Frédéric BIBET à Caen (honoraires : 12%)
- Xavier PERRET à Lisieux (honoraires : 11,5%)
- Florence LEROUXEL à Marigny (honoraires : 11%)

La proposition de Denis FOUCHARD a été retenue et le conseil donne pouvoir au Maire pour négocier des honoraires à 9,5%.

Proposition d'acquisition de terrain « Rue des sports »

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la mise en vente du terrain situé rue des sports juste à côté du stade et de la salle de tennis d'une superficie de 4873 m², décide de se porter acquéreur et accepte l'offre du vendeur de 4100 € net vendeur. Ce terrain pourra être utilisé pour compléter le pôle sportif de la commune.

Redevance Assainissement

Au vu des résultats financiers du budget assainissement de la commune, le conseil ne souhaite pas augmenter la redevance assainissement au 1er janvier 2017 qui reste fixée à 1.50 € le m³ depuis 2012.

Séance du 28 novembre

Décisions budgétaires : ouverture d'un programme d'investissement pour le pôle commercial et tertiaire et pour une acquisition de terrain

Pour la création du pôle tertiaire et commercial, il est nécessaire de créer un programme d'investissement et d'effectuer un virement d'un montant de 55 000 €, ainsi que pour l'acquisition du terrain « Rue des sports » d'un montant de 5000 € (les frais d'acte étant à la charge du vendeur).

Proposition de bornage du terrain constructible « rue des roseaux »

Il a été décidé de mandater un géomètre afin de déterminer la superficie réelle de la parcelle située en zone constructible rue des roseaux. Le plan de bornage permettra d'apporter une réponse à Madame Marie Blin concernant sa demande d'acquisition de tout ou partie de ce terrain. Le coût d'intervention du géomètre est estimé à 500 €.

Instruction des demandes d'urbanisme au 1er janvier 2017

Les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer cessent l'instruction des documents d'urbanisme à compter du 1^{er} janvier 2017. L'instruction des permis de construire étant de plus en plus complexe, le conseil décide d'adhérer au service urbanisme du syndicat mixte du Pays de Coutances. La convention est signée pour 5 ans.

Divers

Le conseil municipal décide de verser l'indemnité de gardiennage de l'église pour 2016 au père Fabien Le Cam. Le montant est de 119,55 € fixé par la Préfecture.

Le Maire nous informe que nous pouvons bénéficier de subventions auprès du Conseil Départemental de la Manche pour les travaux d'aménagement du bourg. Le conseil décide d'en effectuer la demande.

Informations générales :

La salle des fêtes de Gavray sera en travaux en 2017, le club de la 3^{ème} jeunesse de Gavray sollicite la location de la salle des fêtes pour 9 thés dansants, 6 concours de belote ainsi qu'un repas dansant. Le conseil décide d'appliquer le tarif « association locale » au vu du nombre de dates demandées.

Le Docteur Herbert a informé le Maire qu'il prendrait sa retraite à compter du 31 décembre 2016. Quelques semaines plus tard, le Maire avait un contact sérieux avec un médecin. Après quelques échanges téléphoniques et une rencontre à Hambye, l'ancien local du fleuriste sera mis à sa disposition en attendant la construction du pôle tertiaire et commercial. Des travaux seront engagés pour cloisonner l'espace. L'entreprise VERON propose de réaliser gracieusement les travaux de plomberie et d'électricité compte tenu de l'importance que revêt l'arrivée d'un nouveau médecin à Hambye. Le cabinet ouvrira le 2 mai prochain.

Zoom sur HAMBYE

Organisation de la braderie du 2 avril 2017

La traditionnelle braderie aura bien lieu cette année. Elle sera organisée par un groupement d'associations et de bénévoles, principalement le GACH, la MJH, l'Avenir de Hambye et le Comité des fêtes.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin de la première quinzaine de mars. Le tarif est fixé à 3€ le ml pour les exposants professionnels et particuliers (hors grilleur).

La personne à contacter pour l'inscription est Monsieur Janick Hames, joignable au 02 50 31 14 82 ou au 06 43 77 40 71. Pour toutes autres demandes de renseignements, l'adresse email est la suivante :

braderiehambye@gmail.com

Nous souhaitons aussi lancer un appel aux bonnes volontés. Que vous soyez associations ou particuliers et que vous souhaitiez vous investir dans la réussite de cette belle manifestation, n'hésitez pas à prendre contact avec eux.



Services Utiles

Mairie de HAMBYE

Tél : 02 33 90 44 09

Mail : mairie.hambye@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :

- 9h00 – 12h15 / 13h30 – 17h00
- Fermé le lundi après-midi et le mercredi après midi

Les Associations

Tennis-Club du Val de Sienne

Le Tennis-club du Val de Sienne est né le 22 août 2014 de la fusion des trois clubs de la Manche : Hambye, Quettreville-sur-Sienne et Trelly. Le but de cette association sportive est la pratique du tennis en compétition, de l'enseignement du tennis aux jeunes et de la pratique du tennis de loisir. Le club compte actuellement une soixantaine de licenciés dont 1/3 sont des jeunes de moins de 18 ans inscrits à l'école de tennis, cours encadrés par Charly Quinette et Aurélien Lebeurier. Les adultes, dont quelques dames, participent aux diverses compétitions départementales ou pratiquent le tennis de loisir entre eux.

Le prix annuel de l'adhésion est de 40 euros. Il comprend la licence délivrée par la Fédération Française de Tennis permettant de jouer partout en France. Il permet également l'utilisation gratuite de la salle et des 2 courts extérieurs de Quettreville Sur Sienne, du court de Trelly et celui de Hambye tout au long de l'année. A savoir que le court extérieur de Hambye est toujours ouvert et permet à quiconque de pouvoir s'essayer au tennis.

Le club organise 2 tournois annuels homologués (janvier et juin) et les traditionnelles 24 heures qui auront lieu cette année la deuxième quinzaine de juillet.

Contact : Jacques Morel : 02 33 91 84 33 ou 06 70 52 41 17
Siège social : 12 rue des sports - 50450 Hambye

Agenda

Vœux du Maire

Vendredi 20 janvier 2017 à 18 h 30 à la salle des fêtes.

Vous êtes tous invités.